



---

## **SECRETARIAT EXECUTIF**

.....  
**PROGRAMME RÉGIONAL D'APPUI ACCES AUX MARCHES**

**CONFÉRENCE RÉGIONALE SUR LA SITUATION AGRICOLE ET  
ALIMENTAIRE ET LES OPPORTUNITÉS D'ÉCHANGES AU SAHEL ET  
EN AFRIQUE DE L'OUEST (CORSAO)**

**COTONOU, DU 21 AU 25 AVRIL 2008**

**Rapport Général**

## **Introduction**

Du 21 au 25 avril 2008, s'est tenue dans la salle de conférence de l'Hôtel GREEN HORSE à Cotonou, République du Bénin, la Conférence Régionale sur la situation agricole et alimentaire et les opportunités d'échanges au Sahel et en Afrique de l'Ouest.

Organisée par le CILSS, avec l'appui de la CEDEAO et de l'Union Européenne, cette conférence a enregistré la participation des représentants des dispositifs nationaux des systèmes d'information sur les marchés des pays membres du CILSS (Burkina Faso, Gambie, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Tchad), des pays côtiers non membres du CILSS (Bénin, Cote d'Ivoire, République de Guinée, Togo et Nigeria), des représentants des coordinations des Réseaux des opérateurs économiques des filières agricole, animale, poisson, oignon et agro alimentaire en Afrique de l'Ouest (ADEPA, ANFO, COFENABVI, INTERFACE, RECAO, REFESA, RESIMAO, ROESAO, ROPPA), des représentants des Partenaires Techniques et Financiers (BCEAO, Union Européenne, Coopération Française, PAM, FEWSNET, FAO, PROMISAM), d'Organisations d'intégration régionale (CEDEAO, UEMOA), des personnes ressources, des représentants des acteurs de la société civile et d'ONG. La liste des participants figure en annexe.

La cérémonie d'ouverture a eu lieu dans la salle du Ministère de l'Industrie et du Commerce. Trois allocutions ont été prononcées respectivement par Monsieur Dramane COULIBALY, représentant du Secrétaire Exécutif du CILSS, Monsieur Ousseini SALIFOU, Commissaire de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau de la CEDEAO et par Son Excellence Monsieur Roger DOVONOU, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche du Bénin. Ces différentes allocutions sont présentées en annexe.

En rappel, notons que cette conférence participe de la nécessaire vision sous régionale de la problématique de sécurité alimentaire et des échanges intra et inter régionaux tant en terme de production agricole que de circulation de produits agricoles entre les zones excédentaires et les zones déficitaires.

A l'issue de la cérémonie d'ouverture, les participants ont mis en place un bureau et adopté l'ordre du jour des travaux qui figure en annexe.

Le bureau se compose comme suit :

**PRÉSIDENT** : Monsieur Calixte ALAPINI du Bénin ;

**RAPPORTEURS** :

- MM. Sidy GUEYE du Sénégal ;
- Gabriel AFU du Nigeria ;
- Lamissa DIAKITE du CILSS ;
- Bernardin ZOUNGRANA du CILSS.

## **I. Déroulement des travaux**

Les travaux de la conférence ont commencé le 21 avril par la réunion du RESIMAO et la visite des marchés.

La réunion du RESIMAO s'est tenue dans la salle de conférence de l'Hôtel GREEN HORSE à Cotonou et a permis aux membres du réseau d'harmoniser et d'affiner leur présentation.

En ce qui concerne les visites de terrain, les opérateurs se sont constitués en deux groupes : un groupe bétail-viande et un groupe céréale.

Le groupe céréale a visité les marchés de céréales, d'oignon et de niébé de Cotonou dans la matinée du 21 avril 2008.

Quant au groupe bétail-viande, pour des raisons de présence des animaux sur les sites, la visite a eu lieu à 17 heures à l'abattoir frigorifique et au marché de Bétail de Cotonou.

Les participants ont pu à ces différents endroits constater l'organisation et le fonctionnement des marchés et ont relevé les difficultés qui portent entraves au développement des productions et des échanges.

Les autres jours ont été marqués par des présentations et discussions en plénière avec comme support, les communications faites par le CILSS, le FEWS NET, la CEDEAO, les représentants des réseaux d'acteurs et des pays.

Notons que la Conférence a servi de lieu de lancement du processus de Agricultural Information System (AGRIS).

## **II. Résultats des travaux**

### **2.1. De la situation globale**

Dans les pays de l'Afrique de l'Ouest en général, la campagne agricole 2007/08 a été caractérisée par :

- l'installation tardive des pluies dans certaines zones,
- les inondations et quelques poches de sécheresse,
- l'arrêt brusque des précipitations en septembre,
- la hausse des prix des produits alimentaires.

La production de la campagne agricoles 2007/ 2008 a été moyenne, après 2 campagnes de bonnes de productions, mais avec la mauvaise répartition des productions. Tout cela dans un contexte international marqué par de faible disponibilité des céréales et des prix élevés, le coût élevé du carburant et du transport, l'augmentation de la demande industrielle des brasseries et la reprise de la demande avicole en Afrique de l'Ouest.

La production des pays du CILSS est estimée à 14 892 300 tonnes en 2007/08 contre 15 032 300 tonnes en 2006/07 soit une baisse d'environ 1% par rapport a la campagne 2006/07 et 17 % de baisse par rapport à la moyenne des 5 dernières années. La production céréalière brute prévisionnelle 2007/2008 révisée pour l'ensemble des pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (excepté le Libéria), se chiffre à 47 226 200 tonnes contre 49 773 400 tonnes en 2006/2007 soit une baisse de 5,1%.

Aujourd'hui, dans la sous région de l'Afrique de l'Ouest, les prix des céréales et d'autres produits ont atteint des records.

Les facteurs explicatifs des hausses de prix sur les marchés sont exogènes et endogènes.

#### **Des facteurs exogènes, on note:**

- L'évolution du niveau de vie en Inde et en Chine qui s'est accompagnée d'une augmentation sensible de la demande ;
- Les changements climatiques qui ont entraîné des sécheresses au niveau des grands pays producteurs comme l'Australie, l'Ukraine, entraînant une chute drastique des productions ;
- De nombreux fermiers se tournent de plus en plus vers des productions plus rentables et réduisent les superficies globales affectées à la production de céréales ;
- La baisse des offres des produits importés (riz, blé) : la hausse des prix du riz et une peur croissante de disette ont amené les principaux pays exportateurs (Viet Nam, Inde, Cambodge, Egypte,..) à faire des limitations drastiques des exportations de riz;
- La hausse de la consommation mondiale liée à la croissance démographique et à l'évolution des modes de consommation ;
- La baisse des stocks mondiaux, avec un niveau le plus bas depuis 30 ans notamment pour le cas spécifique du blé, entraînant des déstockages importants des stocks de céréales du fait des coûts de conservation très élevés sans pour autant

que la production ait suivi qui ont été opérés (du fait des coûts de conservation très élevés) mais la production n'a pas suivi) ;

- L'utilisation plus accrue du blé et du maïs pour la production des biocarburants (30% pour les Etats- Unis) ;
- La spéculation liée à l'augmentation brusque de la demande dans un contexte de baisse de production et des stocks mondiaux ;
- Les fortes hausses des prix des produits importés consécutives au rétrécissement de l'offre: riz, blé, lait en poudre avec des effets d'entraînement sur les prix des céréales locales (des prémices déjà en 2007 : troubles sociaux dans certains pays) ;
- Les hausses des frais de transport, en raison notamment de la hausse des coûts de fret entre l'Asie et l'Afrique ; ex. : 31% sur le prix de vente TTC / tonne de riz rendue à Bamako en juin - juillet 2007 au moment où le baril de pétrole se négociait à 77\$US (99\$US en février 2008) est aujourd'hui à près de 117\$ US.

Des mesures récentes prises par les pays exportateurs de riz, on retient que:

- Le Viet Nam a indiqué qu'il réduirait de  $\frac{3}{4}$  ses exportations de riz ;
- L'Inde a interdit toutes les exportations de riz à l'exception des plus onéreuses ;
- L'Egypte a annoncé un moratoire de six mois sur les exportations à compter du 01 avril 2008 ;
- Le Cambodge a gelé, depuis le 29/03/2008, les exportations de riz à l'exception de celles intervenant dans le cadre de l'activité des agences gouvernementales ;
- La Chine a imposé des taxes allant de 5 à 25% sur les exportations des produits céréaliers ;
- La Thaïlande : le débat est déjà engagé.

**Des facteurs endogènes, il faut noter que :**

- Des résultats de production enregistrés, il ressort que sur le plan régional, la situation est globalement équilibrée ; cependant, il existe une répartition inégale entre les pays et à l'intérieur des pays ;
- Des dynamiques de baisses très importantes des productions de rente depuis quelques campagnes : coton (Mali, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Bénin), arachide Sénégal (-22% par rapport à 2006/2007, et -33% par rapport à la moyenne des 5 dernières campagnes);
- Les mesures d'interdictions de sortie de céréales en cours dans certains pays ouest africains.

**2.2. De la présentation par pays et des réseaux d'opérateurs :**

**Des présentations par pays :**

- **Le Bénin**

L'année 2007 a été atypique avec une évolution à la baisse des prix pendant la période de soudure (avril à juin). Au cours du mois de novembre 2007 correspondant à la période de récolte où les prix sont censés évoluer à la baisse, nous assistons exceptionnellement à une variation à la hausse précoce. Cette hausse précoce des prix est liée :

- à l'insuffisance des stocks au niveau des producteurs ;
- à une forte incitation des producteurs ou intermédiaires à pratiquer une politique de rétention pour différer la commercialisation ;
- aux flux de produits vivriers importants en direction des pays limitrophes.

Les mesures qui ont été prises pour faire face à cette crise concernent d'une part, le renforcement de la disponibilité alimentaire par la production complémentaire dans les vallées et bas-fonds, la constitution des stocks décentralisés au niveau communautaire, et d'autre part, les mesures directes contre la flambée des prix qui se traduisent par la cession des produits (maïs, sorgho, gari, riz) par l'Etat à des prix sociaux, l'octroi de crédits aux populations pour des activités génératrices de revenus, et enfin l'importation de riz par les opérateurs économiques.

Au total le Bénin présente pour le riz un déficit théorique de 64 576 tonnes, pour le niébé un déficit de 9 323 tonnes, pour le sorgho un déficit de 63 307 tonnes au plan national. Ces trois produits ainsi que le poisson, le lait, la viande, les œufs, l'igname et sa dérivée (cossettes) offrent nettement des possibilités d'importation.

Le cajou, l'ananas visiblement offre des tonnages importants pour l'exportation et une association pour chacune de ces filières est mise en place en conséquence pour sa promotion.

- **Le Burkina Faso**

La campagne agricole a été caractérisée par les aléas climatiques suivants : début tardif des pluies, inondations, arrêt précoce des pluies. On a assisté à une hausse des prix des produits agricoles dès le mois d'octobre 2007. Face à cette situation, l'Etat a procédé au déploiement du stock d'intervention à travers l'opération vente de céréales à prix social dans les 15 provinces déficitaires, la détaxation de l'importation des produits alimentaires de première nécessité. Ces actions menées en collaboration avec les acteurs (commerçants, producteurs...) visent à améliorer la situation alimentaire des populations.

Le prix de l'aliment bétail à l'usine est passé de 65 000 à 107 000F/T entre décembre 2007 et janvier 2008, présageant ainsi des difficultés alimentaires pour le bétail. Le niveau d'approvisionnement des marchés est resté stable en 2006 et en 2007 pour les bovins. Il a régressé pour les petits ruminants entre les 2 années. Au même moment, les exportations se sont accrues de 17 % pour les bovins et de 31 % pour les petits ruminants mais seulement 65% des animaux présentés sur les marchés sont achetés. Cette tendance s'est maintenue au 1<sup>er</sup> trimestre 2008. Le prix des bovins a connu une hausse d'au moins 15 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2008 comparativement à la même période de 2007. Le prix des petits ruminants a connu la même hausse mais seulement chez les producteurs. C'est dire que les opportunités d'échanges d'animaux sont encore énormes au Burkina Faso.

Avec les difficultés alimentaires qui vont en s'accroissant, tant au niveau des hommes que du bétail, les prix des animaux sont appelés à baisser compte tenu de la baisse de poids de ces derniers mais aussi l'intérêt que tous les acteurs porteraient sur l'achat des céréales.

Les périodes à venir seront caractérisées par la poursuite de la hausse des prix sur les marchés agricoles et la réduction des flux transfrontaliers de céréales.

- **La Côte d'Ivoire**

La campagne agricole 2007-2008 a été marquée par l'installation tardive des pluies, importante mais mal répartie au cours du second semestre de l'année.

Les productions de riz ont été moyennes et celles du maïs moyennes à mauvaises, en particulier au nord où la déstructuration de la filière a fortement limité l'accès aux intrants. Par contre, dans cette même partie septentrionale, le sorgho, le mil, le fonio et l'arachide ont donné des productions acceptables.

L'igname précoce s'est faiblement tubérisée, contrairement à l'igname tardive et le manioc qui ont donné de bonnes productions.

L'élevage bovin et petits ruminants en Côte d'Ivoire s'est notablement développé en termes d'effectifs, mais pas suffisamment pour couvrir les besoins de la population, d'où l'importation à partir des pays sahéliers pour combler le déficit.

La production laitière nationale couvre à peine 10% des besoins de la population, comblés là également par les importations.

L'approvisionnement des marchés s'est fait de façon régulière mais à des niveaux différents selon les périodes. Excepté la banane plantain au cours du premier semestre de l'année 2007 et à un degré moindre, le maïs au nord depuis décembre 2007, les prix des produits vivriers locaux sont restés stables au cours de l'année 2007 et ont suivi les variations saisonnières habituelles influencées par les flux transfrontaliers assez soutenus avec des opportunités d'échange sur les produits végétaux et animaux.

En matière de sécurité alimentaire, en dehors du nord où certains ménages ruraux sont menacés d'une possible augmentation de la malnutrition, le reste du territoire national bénéficie d'une situation assez appréciable et satisfaisante. Le premier trimestre 2008 a été marqué par une hausse généralisée des prix des produits alimentaires de première nécessité dont le riz. Ceci a occasionné des manifestations de rue qui ont amené l'Etat à prendre des mesures d'urgence.

Des recommandations ont été formulées à l'endroit des acteurs politiques, du monde agricole, du secteur de la sécurité alimentaire et des acteurs de la santé.

- **La Gambie**

La campagne 2006-2007 est relativement très moyenne et présente globalement au niveau de la production céréalière un déficit vivrier notamment sur le riz que les importations viendront combler. Le marché affiche une hausse des prix des denrées de première nécessité.

La production du riz a été portée à des niveaux appréciables par le biais de la coopération chinoise.

Entre autres mesures prises par les autorités, un appel à la mobilisation de la population pour un retour à la terre effective afin de donner à la Gambie les moyens de son autosuffisance alimentaire.

- **La République de Guinée**

Une situation générale marquée par une conjonction de phénomènes socio économiques, climatiques et l'apparition des chenilles. La situation alimentaire a été globalement passable en 2007, si l'on tient compte du niveau d'approvisionnement des marchés qui a été moyen le long de l'année.

Toutefois, de nombreuses zones du pays restent dans une situation de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire en 2008 à cause de la baisse sensible de la production agricole. La production de riz local estimée à 895.729 tonnes laisse apparaître un déficit 308 769 tonnes à compenser par les importations. (source : DYNAFIV).

Face à cette situation, l'Etat applique une politique de gestion monétaire et budgétaire restrictive pour contrer l'inflation. Il en est de même de l'importation de denrées à l'occasion de la période de soudure et du carême musulman pour stabiliser le prix, de la création d'un Conseil National de la Sécurité Alimentaire, de la constitution d'un stock national de sécurité alimentaire, et des exonérations pures et simples ou la réduction de la taxe d'importation sur le riz, qui passe de 12,7 % à 2,75 %.

Par ailleurs, il faut noter la reconduction de l'arrêté d'interdiction d'exporter et de réexporter les produits agricoles, jusqu'en décembre 2008 et l'allocation de plus de 20 milliards de Franc Guinéen pour financer la campagne agricole 2008.

- **La Guinée Bissau**

La Guinée Bissau exploite 28% de son potentiel de terres cultivables estimé à 1 410 000 Ha. La situation se présente en octobre 2007 avec des marchés bien approvisionnés en céréales de base et une relative stabilité des prix, situation qui s'est maintenue tout au long de la récolte. Depuis janvier 2008, les prix ont flambé du fait d'un déficit céréalier qui du reste est assez préoccupant sur le riz, comblé essentiellement par les importations.

Ainsi, l'accès aux produits alimentaires de base est difficile pour une bonne partie de la population. Cette tension inflationniste de céréales pourrait être liée à la déréglementation de la noix de cajou, principale culture de rente du pays.

- **Le Mali**

Au Mali, malgré un bilan céréalier prévisionnel excédentaire et une restriction à la sortie des céréales et de l'aliment bétail, les prix des céréales ont débuté la campagne de commercialisation 2007/08 à des niveaux nettement supérieurs à ceux de l'année dernière. Les prix ne cessent d'augmenter, avec toutefois des amplitudes de hausses variant selon les produits et selon les localités. Les autorités ont ordonné l'achat de 25 000 tonnes de riz local par l'OPAM et l'exonération totale des importations de riz sur la période allant du 1<sup>er</sup> Avril au 30 Septembre 2008.

Les mesures de restriction des sorties ont provoqué des tensions dans certaines zones déficitaires et les marchés frontaliers, la diminution des exportations officielles, des difficultés de collecte des informations sur les exportations, des difficultés de circulation des produits de crue, des bouleversements dans les circuits commerciaux et des accumulations de stocks au niveau des commerçants.

Les opportunités d'échanges avec le Mali sont nombreuses. Le Mali importe le riz, le mil, le niébé, le maïs, la pomme de terre, les gros et les petits ruminants, le beurre de karité, les poissons séchés, l'igname et les dattes. Il exporte le mil, le sorgho, le maïs, l'échalote, le pois sucré, les gros et les petits ruminants, les poissons frais, fumés et séchés, la patate, la noix de karité, la mangue, la pomme de terre et le piment.

Les perspectives sont pour un raffermissement des prix aggravés par les mesures d'interdictions de sorties qui à long terme peuvent avoir un impact négatif sur la production. Ainsi, il est fortement recommandé que les politiques futures soient orientées sur l'accroissement de la production.

- **Le Nigeria**

Le Nigeria présente une situation globalement en demi teinte du fait de la disparité de la pluviométrie sur l'étendue du territoire, néanmoins les productions agricoles ont été de 143 millions de tonnes mais très en deçà des attentes.

Les prix des céréales comparativement à la même période de l'année précédente, connaissent une hausse. Les stocks restent très faibles dans la plus part des marchés du Nord.

Ce qui a poussé le Gouvernement Fédéral Nigérien à encourager la vente des stocks sociaux pour réguler les prix à des niveaux acceptables. Il y a aussi la décision d'assurer un prix minimum garantie aux producteurs pour inciter le développement des productions agricoles.

Les autorités fédérales ont affiché leur ambition pour l'agriculture en portant à des niveaux insoupçonnés le budget alloué à l'agriculture.

- **Le Niger**

La campagne agricole 2007-2008 a donné une production céréalière de 3 569 082 tonnes avec un excédent de 251 881 tonnes. Les marchés sont bien approvisionnés régulièrement et de façon satisfaisante. La situation du marché a été caractérisée par une hausse des prix comparativement à l'année précédente et à la même période. L'Etat pour faire face à la flambée des prix des céréales a décidé d'accroître les banques céréalières et de détaxer les importations du riz.

Les offres de vente du bétail ont connu une hausse avec un taux de vente de 63%. Le prix du bétail a connu également une hausse de 8 à 19% selon les mois dû essentiellement à une bonne disponibilité de l'alimentation.

- **Le Sénégal**

La situation de la campagne agricole 2006-2007 se caractérise par une baisse de la production céréalière par rapport à 2005/2006, de l'ordre de -31 % et -14% par rapport à la moyenne des 5 dernières années. La situation au niveau des marchés présente des physionomies différentes selon qu'on se réfère aux zones de production excédentaires, aux centres urbains ou aux zones déficitaires.

On note une baisse des prix d'Octobre à Décembre. Dès le mois de Janvier les prix ont amorcé une hausse suite au démarrage officiel de la campagne de commercialisation de l'arachide.

Au niveau des marchés des capitales régionales, les prix pratiqués sont relativement moyens à élevés et restent tributaires des marchés des zones de production.

Au cours des prochains mois, le niveau des prix pourrait s'accroître et engendrer une situation tendue sur les marchés.

L'Etat a pris des mesures pour permettre au monde rural de passer la période de soudure. Ainsi, il a été alloué au monde rural 10 milliards de F CFA pour faire face à la situation.

- **Le Tchad**

Le bilan céréalière dégage un excédent de 144 000 tonnes. Néanmoins, la situation demeure préoccupante eu égard à la vulnérabilité des populations dans certaines zones. Le Tchad comble son déficit en produits vivriers par les importations.

Le marché est caractérisé par la montée des prix qui s'explique par une situation d'instabilité sociale très marquée qui en fait porte un frein à tout transfert de céréales d'une zone à l'autre.

Le bétail, principale richesse du Tchad, assure une bonne partie des exportations essentiellement vers le Nigeria.

Les opportunités d'échanges sont et demeurent quasi difficiles à l'intérieur du fait de la détérioration des voies de communication.

- **Le Togo**

Au cours de la campagne 2007, de fortes précipitations ont été enregistrées sur le Togo. Ce qui a été à l'origine d'inondations de plusieurs milliers d'hectares de terres agricoles, la destruction de greniers et du cheptel, de dégâts matériels importants sur les habitations et les infrastructures physiques et sociales, de déplacement de nombreuses familles et de pertes en vies humaines. Les zones sinistrées ont bénéficié de divers soutiens et dons en vivres.

Les prix observés sur les marchés ruraux pour ce qui est des céréales, sont en hausse depuis le mois d'octobre 2007.

La flambée des prix sur les marchés a provoqué la vente sociale du stock de sécurité d'un volume de 6 145 tonnes, composé essentiellement de maïs, dès le mois de février 2008 sur toute l'étendue du territoire national. Il y a aussi entre autres mesures la tenue d'un atelier national sur l'évaluation des capacités de gestion du secteur agricole pour une redynamisation de la production.

Des incertitudes se profilent à l'horizon quant à ce que sera la situation alimentaire des ménages agricoles entre mars et septembre 2008 et quant au pouvoir de relance de la production céréalière dans les régions.

### **Des présentations des réseaux d'opérateurs :**

- **L'ADEPA**

L'Association Ouest Africaine pour le Développement de la Pêche Artisanale (ADEPA) a été créée en Septembre 1992 avec le siège social: de 1992 – 2003 : Abidjan (Côte d'Ivoire) et depuis 2003 : Dakar (Sénégal).

L'ADEPA couvre 16 pays de l'Afrique de l'Ouest

De la vision de l'ADEPA, on retient :

- La pêche artisanale devienne une activité qui contribue à la dignité des hommes et des femmes qui en vivent, par l'amélioration de leurs conditions de vie et de celles de leurs familles ;
- Qu'émergent, dans la filière « pêche artisanale », des organisations professionnelles appropriées, autonomes et capables de prendre en charge, elles-mêmes, leurs destins et la défense des intérêts de leurs corporations.

Des axes d'intervention sont entre autres :

- Promouvoir des captures de la pêche artisanale par la valorisation des produits et le développement d'un marché intra-régional, assurant ainsi une disponibilité de poisson pour la population et contribuer en conséquence à la sécurité alimentaire tout en préservant les ressources ;
- Faire émerger les Organisations Professionnelles autonomes capables de prendre elles-mêmes en main leur destin et la défense des intérêts des communautés de pêcheurs ;
- Mettre en place des réseaux de communication entre les partenaires économiques du secteur.

Des acquis de l'ADEPA, on cite :

- Mise en place d'un Forum Permanent des acteurs de la pêche artisanale ;
- Élaboration des codes de conduite pour une pêche responsable adaptée aux conditions locales au Bénin, en Gambie, en Guinée Conakry, au Mali, au Togo, au Ghana et au Sénégal ;
- Formation et appuis aux organisations professionnelles de la pêche.

Les nouveaux Challenges sont :

- L'ADEPA et les OP membres du Forum Permanent veulent être parties prenantes des projets régionaux pêche.
- L'organisation d'un colloque régional sur les «Accords de partenariat économique» en 2008.
- L'organisation d'un cycle de formation continue pour les leaders d'OP en 2009.

- **La filière oignon du Niger (ANFO)**

La filière affiche en 2007 une production de plus de 400 000 tonnes ; principalement par la variété violette de galmi sur des emblavures de 9 326 hectares. Ce qui donne au Niger la 2e place au rang des pays producteurs d'oignon dans la sous région juste après le Nigeria.

Une filière qui est en proie à des difficultés réelles :

- Une quasi absence de protection du produit ;
- Le coût élevé des moyens de production comparativement à la faiblesse des prix de cession bord champ ;
- Et enfin des tracasseries de toutes sortes.

Face à ces défis, il urge de mettre en application les accords UEMOA, CEDEAO sur la libre circulation des personnes et des biens et de mettre en œuvre à grande échelle un système approprié de conservation de l'oignon.

#### • **La COFENABVI**

De façon générale, les échanges ont subi une régression due, entre autres à la mauvaise pluviométrie, à la crise ivoirienne, à la commercialisation inopérante et à l'inapplication des textes de l'UEMOA et de la CEDEAO sur la libre circulation des hommes et des biens.

Face à cette situation, des mesures importantes ont été prises. Il s'agit de la sécurisation des convois, des garanties offertes sur le bon déroulement du transport, la signature d'accords et de conventions au niveau national et local et enfin le dépôt de caution. Cependant, le trafic restera toujours perturbé devant la floraison de pratiques anormales sur les principaux corridors de la sous région.

Les marchés ont connu une hausse sensible du point de vue de la demande. Seulement, les lacunes observées dans la distribution font que les produits hors zone Afrique inondent les marchés.

Il faut dire que la demande en protéine animale dans la sous région est sur une tendance haussière jusqu'ici à même d'être satisfaite par la production des pays sahéliens. Le cheptel augmente dans tous nos pays au même titre que la demande.

Il importe ici de souligner le repositionnement du mouvement du bétail du fait des crises persistantes dans certains pays de la sous région ce qui n'est pas sans entraîner la hausse des prix déplorable sur les marchés de la sous région.

#### • **Le RESIMAO**

Le niveau élevé des prix des produits agricoles entamé depuis le début de la campagne de commercialisation se poursuit. Cette situation s'explique par un ensemble de facteurs, entre autres : la hausse des prix des hydrocarbures et la baisse de l'offre de riz au niveau international.

Cette flambée des prix des produits de première nécessité s'est traduite au niveau des pays par des mouvements de protestation contre la cherté de la vie. Ceci a poussé les gouvernants à prendre des mesures d'atténuation qui sont variables selon les pays.

Il s'agit, entre autres, des mesures de limitation des exportations, de détaxation des importations et de vente à prix modérés ou subventionnés.

L'amélioration de l'état d'approvisionnement des marchés dépendra en grande partie de la levée de l'interdiction et ou de limitation d'exportation des produits agricoles prises au niveau de certains pays sur les céréales locales (Mali, Burkina Faso, Guinée, etc.). Le niveau des prix pourrait se raffermir dans les mois à venir, si la faiblesse de l'offre de riz et de maïs par rapport à la demande sur le marché international devait se poursuivre.

Face à la hausse des prix qui semblent s'inscrire dans la durée à cause d'une conjoncture internationale très difficile et les moyens assez limités de nos Etats, une solution alternative et durable pourrait être l'élaboration de plans à moyen et long terme de relance de la production et la mise en application effective des politiques et règlements en vigueur à l'échelle communautaire

- **Le ROESAO**

Dans le cadre de la relance de ses activités au Togo, le PAM a pris contact en août 2007 avec le président du Réseau des Opérateurs Economiques du Secteur Agro Alimentaire du Bénin (ROESA Bénin), afin qu'il le mette en relation avec ses homologues togolais. En décembre 2007, une consultation restreinte pour la fourniture de 1 358, 5 tonnes de maïs et de 80 tonnes de haricot a été lancée par le PAM au Togo et c'est une entreprise membre de la Coordination Togolaise du ROESAO qui était adjudicataire.

Après l'analyse des prix sur les différents marchés du Togo, du Burkina et du Bénin, et au regard des lieux de livraison indiqués par le PAM, les associés ont décidé de négocier avec les opérateurs économiques Burkinabè pour qu'ils leur livrent 50% du produit. Un accord a été conclu sous l'arbitrage de Afrique Verte, mais aucune livraison n'a pu se faire du fait de la limitation des exportations de maïs par les autorités Burkinabè.

A l'analyse, il résulte :

- Un manque d'appropriation de la problématique de la sécurité alimentaire à l'échelle sous régionale et du marché sous-régional des produits agricoles et agroalimentaires par les autorités de nos pays ;
- la non application de la libre circulation des biens et des personnes conformément aux accords régionaux en la matière ;
- le manque d'audience des coordinations nationales du ROESAO en tant que groupes de pression auprès des autorités dans certains de nos pays ;
- la faiblesse du niveau de professionnalisme des opérateurs économiques de la sous région.

Face à cette situation il est indiqué que :

- les capacités professionnelles et organisationnelles des opérateurs économiques membres des coordinations nationales du ROESAO soient renforcées.

- **Le ROPPA**

La Conférence a également pris connaissance d'un appel que le ROPPA a lancé aux Chefs d'Etat et aux parlements nationaux et régionaux sur la situation alimentaire et la flambée des prix en Afrique de l'Ouest.

### **2.3. Démarche régionale pour la détermination des produits agricoles et agro-alimentaires sensibles (CEDEAO)**

L'objectif global de cette démarche est la détermination des listes nationales et la liste régionale des produits agricoles et agro-alimentaires sensibles.

Deux objectifs spécifiques ont été présentés:

- Déterminer les produits stratégiques pour l'économie nationale et régionale au regard des enjeux : de sécurité alimentaire, de moyens d'existence des ruraux, de développement rural et de gestion des ressources naturelles et d'intégration régionale ;
- Identifier les produits qui encourent des risques liés à l'ouverture commerciale (révision du TEC, offre d'accès aux marchés / APE, liste des produits spéciaux / OMC).

#### **La méthodologie comporte trois (3) étapes essentielles :**

- 1) L'identification des principaux bénéficiaires ;
- 2) L'application des indicateurs de sensibilité des produits ;
- 3) La sélection des produits et l'établissement des listes nationales et régionales.

Le calendrier pour adopter la liste régionale se présente comme suit :

- **31 mars 2008** : date limite de dépôt des listes nationales. Mais, compte tenu du démarrage tardif dans certains pays, cette date pourrait être ramenée à la fin avril sans nuire au respect du chronogramme
- **Avril** : atelier d'évaluation de la mise en œuvre de la démarche dans les Etats. Chaque Etat devrait fournir un rapport d'étape.
- **Avril** : début des travaux de synthèse pour la détermination des critères régionaux, de la proposition d'une méthodologie pour l'élaboration de la liste régionale des produits sensibles.
- **Mai** : travaux d'élaboration du projet de liste régionale de produits sensibles.
- **Juin** : validation par les États membres de la liste de produits sensibles

La CEDEAO souhaite des participants à la CORPAO :

- Une participation active aux travaux nationaux et régionaux de détermination des listes de produits sensibles, notamment les concertations nationales et les concertations régionales.
- Une participation active au processus plus global ECOWAP/PADDAA à travers les comités nationaux de formulation des PIN et les groupes thématiques PRIA
- Une participation active au processus de formulation du TEC/CEDEAO

### **2.4. Lancement de l'étude de formulation du système AGRIS**

Trois communications ont marqué la cérémonie d'ouverture :

- le point de l'initiation du processus de formulation du système "AGRIS" par Monsieur Dramane COULIBALY du CILSS ;
- Le point des travaux préliminaires de l'étude de formulation par le Consortium Statistika/DACS par Monsieur DARIO, et
- l'allocution du lancement du processus de formulation du système AGRIS par Dr M.O. O. AFOLOBI.

AGRIS se veut un système intégré et complet, car couvrant l'ensemble des besoins des acteurs, évolution des facteurs naturels, des filières et des productions, des marchés et opportunités d'échanges, de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité des populations, etc.

AGRIS devrait être un cadre fédérateur pour plus de synergie et d'efficacité des interventions dans la région.

La note conceptuelle et le plan d'actions pour sa mise en place ont été présentés en avril 2007 à Ouagadougou, au lancement de l'initiative conjointement avec le CILSS, l'UEMOA et l'ensemble des acteurs régionaux.

A l'issue des différentes présentations, l'assistance a posé des questions d'éclaircissement et formulé des suggestions pour une réussite de l'initiative. Il s'agit notamment de s'appuyer fortement sur l'existant en matière de système d'information, de bâtir le dispositif régional en se fondant sur des systèmes nationaux forts et dynamiques, d'éviter « l'approche Projet », d'appliquer le principe de la subsidiarité, de mettre l'accent sur le renforcement des capacités des systèmes existant et de créer les bases de la pérennité du système.

## 2.5. Perspectives agricoles et alimentaires

- **Du côté de l'évolution de la situation alimentaire** : Par la hausse des prix des denrées, elle va être difficile pour les ménages agricoles déficitaires et peut contribuer à compromettre leur prochaine campagne agricole, pour les pauvres urbains, pour les éleveurs qui vont bientôt chercher à reconstituer leurs stocks au moment où ils vont remonter dans la zone pastorale généralement inaccessible.
- **du côté de l'offre**: pas de grands changements les mois prochains et elle sera sous la gestion des grands commerçants ayant constitué des stocks.
- **La tendance** risque d'être à la diminution des disponibilités sur les marchés avec des ruptures possibles dans certaines localités isolées.
- **Du côté de la demande** : Elle sera en nette croissance les mois prochains avec la possible reconstitution des stocks institutionnels et de ceux des brasseries et surtout à cause de la demande des ménages déficitaires.
- **Du côté des flux** : Les pays qui seront portés à fermer les frontières au fur et à mesure que les prix augmentent favoriseront la spéculation.
- **Du côté des prix** : Une improbable baisse des prix. Au contraire ils risquent d'augmenter particulièrement en cas d'entraves généralisées de la circulation des produits et de mauvaise installation de la campagne.

- **Du côté du marché du bétail** : les prix sont bons pour les gros ruminants mais l'offre des petits ruminants commence à être importante et leur prix risque de baisser dans les mois prochains au fur et à mesure que les besoins de reconstitution des stocks alimentaires des ménages seront importants et les opportunités de ventes rares.

- **Sur le marché mondial**

La hausse de production de riz attendue : reconstitution d'abord des stocks fortement entamés et serviraient en partie à la demande de l'Afrique de l'Ouest (6,700 millions de riz importé en 2006 pour une production d'environ 8,530 millions de tonnes)

- **Sur le marché régional**

L'effet d'entraînement des prix des produits importés pourrait contribuer à maintenir les prix des produits locaux à la hausse. Cette tendance sera plus marquée si les transferts de céréales inter zones restent limités et si les importations restent à leur niveau actuel.

### **III. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS**

#### **3.1. Conclusions**

A l'issue des travaux, il ressort que les disponibilités alimentaires sont globalement satisfaisantes au Sahel et en Afrique de l'Ouest, suite aux bonnes récoltes de la campagne agricole 2007-2008.

Cependant, les prix des céréales enregistrent régulièrement des hausses dans la sous région. Cette conjoncture ne favorise pas l'accès aux céréales pour les populations les plus vulnérables.

En ce qui concerne le bétail, les prix pourraient connaître une hausse comparativement à leur niveau de 2006/2007 et à la moyenne des cinq dernières années.

Enfin, une motion de remerciement a été formulée.

#### **3.2. Recommandations**

- **A l'endroit des pays :**

1. Levée des mesures de restriction à la libre circulation des produits agricoles. Ces mesures rendent difficile l'approvisionnement des zones déficitaires tant à l'intérieur des pays qu'entre les pays ;
2. Plus de volonté politique des Pays à investir dans l'agriculture pour l'amélioration de la production et de la productivité en mettant notamment à la disposition des producteurs, plus de moyens (semences, engrais, pesticides, matériel et équipement agricoles,..) et en soutenant les prix au producteur rémunérateurs et cela dès la campagne 2008/09 avec des mesures incitatives ;
3. Prise en compte de la part commercialisable dans la collecte des données sur le terrain et la prise en compte de l'informel dans les analyses des marchés ;
4. Invitation des pays à investir dans l'élevage avec une attention particulière sur l'alimentation du bétail en encourageant la production de fourrages et les aménagements pastoraux en plus de la sectorisation des espaces pastoraux (codes fonciers et rural) et une meilleure gestion de la transhumance ;
5. Réduction significative des tracasseries et des taxes routières qui constituent des contraintes au développement des échanges régionaux et des sources d'augmentation intempestive des prix ;

6. Orientation, renforcement de la recherche agronomique vers un système d'atténuation des effets des aléas climatiques (variétés : tolérantes à la sécheresse, résistantes aux ennemis des cultures et la poursuite du renforcement et de la réhabilitation des filières semence et aliment bétail) ;
  7. Subvention de l'aliment bétail par les Etats et amélioration de l'accès aux éleveurs par une meilleure adaptation des circuits de distribution ;
  8. Création ou réanimation des cadres nationaux de concertations dans les pays ;
  9. Promotion de l'aquaculture pour réduire la pression actuelle sur les ressources halieutiques ;
  10. Promotion et ou redynamisation de la filière halieutique ;
  11. Meilleure implication des acteurs de la pêche artisanale dans l'aménagement, la gestion concertée et la surveillance des ressources halieutiques ;
  12. Valorisation des produits locaux ;
  13. Harmonisation des instruments de mesures ;
  14. Appui accru aux Systèmes d'Information sur les Marchés (SIM) ;
  15. Implication accrue des autorités dans la prévention et la gestion des conflits récurrents entre agriculteurs et éleveurs.
  16. Prise de mesures pour supprimer le convoyage du bétail.
- **A l'endroit du CILSS, UEMOA, CEDEAO, FAO, PAM, FEWS NET :**
17. Formation, information et sensibilisation des acteurs des pays pour une bonne connaissance et une application effective des accords régionaux de la CEDEAO et de l'UEMOA par rapport à la libre circulation des biens et des personnes ;
  18. Harmonisation des textes régissant les échanges régionaux, les diffuser et prendre des mesures pratiques à l'échelle de chaque pays, en cas de non respect de ces règles ;
  19. Réalisation d'une étude sur l'aliment bétail en rapport avec le maïs face la hausse actuelle des prix et les perspectives de développement de la filière bétail viande ;
  20. Mise en place des bourses de frets dans tous les pays de la zone ;
  21. Prospection plus approfondie des marchés de la sous région avant ceux d'autres marchés (Chine, Asie, etc.) pour nos produits ;
  22. Réalisation d'une étude des stocks nationaux et communautaires (comment la hausse des prix change la problématique du stockage) ;

23. Réalisation d'une étude de la filière maïs dans la sous région (que faire pour faciliter une meilleure offre face à la demande) ;
24. Réalisation d'une étude d'impact sur l'utilisation des produits céréaliers, notamment le maïs sur la production des biocarburants ;
25. Pour AGRIS, régler le problème de la collecte, de traitement et de validation de l'information, mais également de fournir aux opérateurs économiques des informations utiles à leur business et non des informations générales.

26. Promotion du financement du secteur agricole.

• **A l'endroit des opérateurs économiques :**

27. Réduction de la chaîne de commercialisation par l'élimination des nombreuses intermédiations pour une meilleure maîtrise des prix des produits agricoles ;
28. Contractualisation effective du commerce pour garantir les prix aux producteurs, réduire les prix aux consommateurs et endiguer progressivement l'impact du commerce informel ;
29. Incitation des opérateurs économiques dans la lutte contre les pratiques anormales ;
30. Opérationnalisation de l'observatoire des pratiques anormales à travers la redynamisation du comité de pilotage et une meilleure implication des opérateurs économiques ;
31. Renforcement des capacités opérationnelles et institutionnelles des opérateurs ;
32. Création d'un groupe de pression au niveau national, régional et international (Cadres nationaux de concertation, opérateurs économiques et administration).

Au terme de ses travaux, la Conférence a enregistré les candidatures du Tchad et de la République de Guinée pour abriter respectivement les éditions de 2009 et de 2010 de la CORPAO.

Fait à Cotonou, le 25 avril 2008

## **MOTION DE REMERCIEMENT**

Les participants à la conférence régionale sur la situation agricole et alimentaire et les opportunités d'échanges au Sahel et en Afrique de l'Ouest, tenue à Cotonou du 21 au 25 avril 2008, adressent leurs vifs remerciements :

- Au Gouvernement et au peuple Béninois pour l'accueil et l'hospitalité dont ils ont fait l'objet ;
- Au CILSS, à la CEDEAO, à l'UEMOA et aux partenaires au développement, pour toutes les dispositions prises en vue du succès de ladite conférence.

Fait à Cotonou, le 25 avril 2008

Les participants



---

## SECRETARIAT EXECUTIF

### PROGRAMME RÉGIONAL D'APPUI ACCES AUX MARCHES

#### FICHE TECHNIQUE

#### 1. TITRE DE LA CONFERENCE

Conférence Régionale sur la situation agricole et alimentaire de la campagne 2007-2008 et les opportunités d'échanges de produits agricoles et agroalimentaires dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest.

#### 2. LIEU ET DATE DE LA CONFERENCE

La conférence se tiendra à Cotonou au Bénin du 21 au 25 avril 2008.

#### 3. PARTICIPANTS

La Conférence regroupera des délégués des pays membres du CILSS et non membres du CILSS (Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée Conakry, Nigéria, Libéria, Sierra Leone et Togo). Ces délégations sont composées des responsables des Systèmes d'Informations sur les Marchés (SIM) ainsi que ceux des réseaux d'organisations d'Opérateurs Economiques.

Participeront également à la Conférence des représentants des Partenaires Techniques et Financier (UE, USAID, ACDI, Coopération Française, Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, PAM, FEWSNET, FAO, CTA...), d'Organisations d'intégration régionale (CEDEAO, UEMOA), des personnes ressources, des représentants des acteurs de la société civile et d'ONG.

#### 4. JUSTIFICATION

Le bilan de la campagne agricole constitue l'une des principales sources d'information pour la prise de décision pour l'ensemble des acteurs et intervenants de la sécurité alimentaire notamment dans les opérations d'achat, de transfert et de vente de produits agricoles et agroalimentaires et l'élaboration des stratégies alimentaires en Afrique de l'Ouest, particulièrement au Sahel.

Généralement, les bilans donnent les quantités et les sources d'approvisionnement en denrées alimentaires aux niveaux des producteurs, des commerçants, des structures privées et/ou étatiques ainsi que les autres informations sur les zones excédentaires et déficitaires. Une situation de déficit se

traduit généralement en besoins d'importation commerciale ou de transfert au niveau local des zones excédentaires vers des zones déficitaires. Ce sont aussi les informations des bilans des campagnes agricoles qui déterminent les stratégies de sécurité alimentaire ou les mesures d'urgence à mettre en place à court ou moyen terme par les Etats au Sahel et en Afrique de l'Ouest.

Malheureusement, le secteur commercial privé, qui constitue un maillon incontournable pour la réalisation des objectifs des politiques de sécurité alimentaire, n'a pas toujours accès aux informations des bilans des campagnes agricoles et les mesures de commerce extérieur et les stratégies de sécurité alimentaires qui en découlent. Ainsi, la mise en application de ces mesures et stratégies arrive souvent comme une surprise pour les acteurs privés et perturbe ainsi le fonctionnement normal des marchés. Cette situation crée des risques accrus pour l'investissement du secteur privé dans les activités de commercialisation, notamment le stockage intra et inter-annuels.

Par ailleurs, pour renforcer les échanges entre les pays sahéliens et entre les pays sahéliens et les pays côtiers de la sous- région et partant permettre au secteur privé de jouer un plus grand rôle dans l'approvisionnement du marché régional, il est important de réduire les risques liés aux mesures politiques de sécurité alimentaire de court terme et créer un cadre fécond d'échange et dialogue en rassemblant les acteurs du secteur privé, les décideurs, les techniciens et la société civile pour partager les informations sur la situation alimentaire et discuter des évolutions possibles des marchés agricoles dans la sous-région. Un tel cadre de concertation et d'échange de données statistiques permet aux acteurs d'anticiper et de saisir les opportunités d'affaires.

L'hypothèse de base étant qu'aucun des acteurs n'a une image complète des évolutions possibles des marchés agricoles, mais qu'en créant un forum où tous les acteurs peuvent partager leurs connaissances, une image plus complète des évolutions possibles des marchés peut émerger. Cette rencontre constitue donc un instrument de dialogue essentiel dans l'amélioration de la commercialisation des produits alimentaires et l'atténuation d'une éventuelle crise en Afrique de l'Ouest.

Enfin, la campagne agricole 2007- 2008, bien que globalement excédentaire, connaît une tendance haussière des prix sur l'ensemble des principaux pays de la sous région.

C'est dans ce contexte que le CILSS, en collaboration avec la Commission de la CEDEAO organise la **«Conférence Régionale sur la situation agricole et alimentaire de la campagne 2007-2008 et les opportunités d'échanges de produits agricoles et agroalimentaire dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest»**.

## **5. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS**

La Conférence a pour objectifs de :

- faire une analyse de la situation agricole et alimentaire et de l'évolution des marchés agricoles de la sous région ;

- créer des opportunités d'affaires ou d'échanges entre opérateurs économiques de la sous région ;
- informer et échanger sur des sujets d'actualités et d'intérêts majeurs en rapport avec l'objet de la Conférence.

Les résultats attendus sont :

- une vue d'ensemble et une meilleure connaissance de la situation agricole et alimentaire régionale et de l'évolution des marchés sous régionaux sont établies ;
- les opportunités d'affaires/ d'échanges et les informations commerciales sont partagées et les contacts utiles établis entre opérateurs économiques ;
- la collaboration entre les systèmes d'information sur les marchés et les opérateurs économiques de la région s'est renforcée ;
- les informations et connaissances sur des sujets d'actualités et d'intérêts majeurs en rapport avec l'objet de la Conférence sont partagées et discutées et les préoccupations et attentes des acteurs du commerce régional prises en compte ;
- le renforcement de l'intégration régionale par les marchés est réaffirmé.

## **6. ORGANISATION DES TRAVAUX**

Les travaux de la Conférence vont se dérouler en plénière et en commission. Il y aura des exposés introductifs suivi de débats.

Le premier jour de la Conférence sera consacré aux réseaux des Systèmes d'Information sur la Marchés en Afrique de l'Ouest (RESIMAO) et d'Opérateurs Economiques afin de les permettre d'affiner / finaliser leurs contribution à la Conférence régionale et d'effectuer des visites de marchés ou d'expériences réussies en matière de commercialisation.

L'ouverture officielle de la Conférence, les exposés suivis de débats sur la situation agricole et alimentaire de la campagne agricole 2007- 2008 et de l'évolution des marchés agricoles dans les Etats et dans la sous région vont constituer le menu du deuxième jour.

Le troisième jour verra se poursuivre les présentations par pays, les réseaux d'acteurs et les partenaires institutionnels.

Le quatrième jour sera la journée des opportunités d'échanges dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest avec la présentation des offres et des demandes de produits et de services.

En fin, le dernier jour sera consacré à la restitution des travaux, à la rédaction et l'adoption des actes de la Conférence et à sa clôture.

Un agenda détaillé viendra préciser le déroulement par la suite.



---

## SECRETARIAT EXECUTIF

---

### PROGRAMME RÉGIONAL D'APPUI ACCES AUX MARCHES

---

#### Conférence régionale sur la situation agricole et alimentaire et les opportunités d'échanges dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest

**Date** : 21 - 25 avril 2008

**Lieu** : Cotonou (République du Bénin)

## AGENDA

### Lundi 21 avril 2008

08 h 00 – 09 H 00 : Enregistrement des participants

09 h 00 - 17 H 30 : Pré Conférence

09 h 00 – 13 H 00 : Visites des marchés

- **Opérateurs Economiques** : Visites de marchés et d'expériences réussies en matière de commercialisation de produits agricoles
- **RESIMAO** : Finalisation de la présentation / analyse du marché régional

**13 h 00- 14 H 30** : *Suspension, déjeuner*

14 h 30- 16 H 00 : Discussions des visites, rédaction de rapport des visites, présentation des offres/ demandes et suite des travaux du RESIMAO

- **Opérateurs Economiques** : (1) rédaction et adoption du rapport ; (2) échanges / concertations individuelles
- **RESIMAO** : Finalisation de la présentation/ analyse du marché régional
- **Concertation intra et inter réseaux d'acteurs** : COFENABVI, ROESAO, ADEPA, etc.

**16 h 00- 16 H 15** : *Pause café*

16 h 15 - 17 H 30 : Présentation, discussions et adoption des rapports de visite des marchés et expériences réussites

**17 h 30 : suspension des travaux**

## **Mardi 22 avril 2008**

- 08 H 00 – 09 H 00 : Arrivée et installation des participants
- 09 H 00 – 09 H 30 : Cérémonie d'ouverture de la Conférence
- Allocution du Secrétaire Exécutif du CILSS
  - Allocution du Président de la Commission de la CEDEAO
  - Discours d'ouverture de Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de Pêche (MAEP) du Bénin
- 09 h 30- 10 H 00 : Pause Café**
- 10 h 00 -10 H 30 des : Mise en place du Bureau de la Conférence et présentation des objectifs et du déroulement de la Conférence
- 10 h 30- 13 H 00 : Présentation suivie de débats de la situation agricole, alimentaire et des marchés au Sahel et en Afrique de l'Ouest
- 13 h 00 – 14 h 30 : Pause Déjeuner**
- 14 h 30- 15 H 15 : Présentation suivie de débats de l'évolution des marchés nationaux et régional par le RESIMAO, FEWS NET : facteurs explicatifs des hausses des prix sur les marchés
- 15 h 15- 16 H 00 : Présentation suivie de débats de la filière « céréales » : ROESAO
- 16 h 00- 16 H 15 : Pause Thé/Santé**
- 16 h 15- 17 H 00 : Présentation suivie de débats de la filière « bétail viande » : COFENABVI
- 17 H 00 : Suspension des travaux**

## **Mercredi 23 avril 2008**

- 08 H 30 : Reprise des travaux
- 08 H 30 – 09 H 15 : Présentation suivie de débats de la filière « poisson » : Association pour le Développement de la Pêche Artisanale (ADEPA)
- 09 H 15 – 10 H 00 : Présentation suivie de débats de la filière « oignon »

- 10 H 00- 10 H 30** : **Pause Café**
- 10H 30 - 11h : APE : Processus de détermination des produits agricoles et agroalimentaires sensibles (objectifs, méthodologie, état d'avancement) (CEDEAO)
- 11 H 00 -13 H 00 : Présentation suivie de débats des pays (SIM et OE) : Bénin, Burkina Faso, Cap Vert
- 13 H 00 – 14 H 30** : **Pause Déjeuner**
- 14 H 30- 16 H 30 : Présentation suivie de débats des pays (SIM et OE) : Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée Conakry
- 16 h 30- 16 H 45** : **Pause Thé/Santé**
- 16 h 45- 17 H 30 : Présentation suivie de débats des pays (SIM et OE) : Guinée Bissau et Mali
- 17 h 30 : **Suspension des travaux**

## **Jeudi 24 avril 2008**

- 08 H 30 : Reprise des travaux
- 08 H 30 – 10 H 30 : Présentation suivie de débats des pays (SIM et OE) : Mauritanie, Niger, Nigéria et Sénégal
- 10 H 30- 11 H 00** : **Pause Café**
- 11 H 00 -12 H 00 : Présentation suivie de débats des pays (SIM et OE) : Tchad et Togo
- 12 H 00 -13 H 00 : Présentation suivie de débats des offres et demandes par pays selon les filières : Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Tchad et Togo
- 13 H 00 – 14 H 30** : **Pause Déjeuner**

- 14 H 30- 16 H 30 : Présentation suivie de débats des offres et demandes par réseau et selon les filières : ROESAO, COFENABVI, ADEPA, Oignon
- 16 h 30- 16 H 45 : Pause Thé/Santé**
- 16 h 45- 17 H 30 : Lancement officiel de l'étude AGRIS (Agricultural Information System)
- 18 h 30 : Suspension des travaux**

### **Vendredi 25 avril 2008**

- 08 H 00 – 10 H 00 : Rédaction du rapport de synthèse
- 10 H 00 : Reprise des travaux**
- 10 H 00- 11 H 00 : Présentation et adoption du rapport de synthèse
- 11 H 00 -12 H 30 : Suspension/ finalisation du rapport**
- 12 H 30 : Clôture de la Conférence

		
<p><b>Conférence régionale sur la situation agricole et alimentaire et les opportunités d'échanges dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest,</b></p> <p>-----</p> <p><b>Regional conference on the agriculture and food situation and the opportunities for trade in the Sahel and in West Africa</b></p> <p>-----</p> <p><b>21-25 avril / April 2008 (Cotonou/Bénin)</b></p>		

### **LISTE DES PARTICIPANTS**

<b>Pays/Réseaux/ Partenaires techniques et Financiers</b>	<b>Nom et Prénom(s)</b>	<b>Organisation/Fonction</b>	<b>Contacts</b>
---	-------------------------	------------------------------	-----------------

BENIN	ABOUDOU Bio Irénée	Directeur Général de l'Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire (ONASA)	06 BP 2544 Cotonou Tél. : (229) 21 33 15 02 21 33 59 72 Email : <a href="mailto:onasa@onasa.org">onasa@onasa.org</a>
	KOTOMALE Hilaire	Directeur Technique de l'ONASA	06 BP 2544 Cotonou Tél. : (229) 21 33 15 02 Email : <a href="mailto:onasa@onasa.org">onasa@onasa.org</a> <a href="mailto:kothilaire@yahoo.fr">kothilaire@yahoo.fr</a>
	ABDOULAYE Mouphtaou	RESIMAO	06 BP 2544 Cotonou Tél. : (229) 21 33 15 02 97 87 67 94 Email : <a href="mailto:onasa@onasa.org">onasa@onasa.org</a> <a href="mailto:mouphabdou@yahoo.fr">mouphabdou@yahoo.fr</a>
	ABATTAN Marlyse	RESIMAO	06 BP 2544 Cotonou Tél. : (229) 21 33 15 02 95 95 53 19 Email : <a href="mailto:mlysat@yahoo.fr">mlysat@yahoo.fr</a>
	GNA Tairou Bouraïma	Chambre Nationale d'Agriculture du Bénin	04 BP 759 Cotonou Tél. : (229) 21 33 72 88 Fax : (229) 21 33 73 11 Email : <a href="mailto:tairoug@yahoo.fr">tairoug@yahoo.fr</a>
	GANSOU Léopold	ROESAO	02 BP 1687 Cotonou Tél. : (229) 95 42 90 51 Fax : (229) 21 30 82 15 Email : <a href="mailto:gansouléo@yahoo.fr">gansouléo@yahoo.fr</a>
	GAYE GUINGNIDO Henriette	ROESAO	04 BP 545 Cotonou Tél. : (229) 90 91 91 43 21 38 15 93 Email : <a href="mailto:sodjhen@yahoo.fr">sodjhen@yahoo.fr</a>
	GOMEZ ALIOU Victoire	ROESAO	06 BP 1415 PK3 Akakpa Tél. : (229) 90 93 74 73 97 60 11 73 Email : <a href="mailto:aldaoud@netcourrier.com">aldaoud@netcourrier.com</a>
	AJAVON Ayi Yves	DPP/Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et des Pêches	03 BP 2900 Cotonou Tél. : (229) 21 30 25 37 95 05 18 96 Email : <a href="mailto:adjavyonyves@yahoo.fr">adjavyonyves@yahoo.fr</a>
	COSSOU GBETO Antonin	Ministère de l'Industrie et du Commerce	BP 363 Cotonou Tél. : (229) 21 30 70 26 95 84 34 89 Fax : (229) 21 30 70 42 Email : <a href="mailto:cossouantonin@yahoo.fr">cossouantonin@yahoo.fr</a>
BENIN	MAMADOU Djaouga Boubacar	UDOPER	Tél. : (229) 95 28 44 90 97 13 73 77 Fax : (229) 23 62 62 02 Email : <a href="mailto:djagboub@yahoo.fr">djagboub@yahoo.fr</a>

BURKINA FASO	SAWADOGO Issa	DGPSE/Ministère des Ressources Animales	03 BP 7026 Ouagadougou 03 Tél. : (226) 50 39 92 95 Cel. : (226) 70 72 13 63 Email : <a href="mailto:sawiss2002@yahoo.fr">sawiss2002@yahoo.fr</a> <a href="mailto:is_sawa@hotmail.com">is_sawa@hotmail.com</a>
	BARRY Tidjani	CNC/RA	02 BP 5713 Ouagadougou 02 Tél. : (226) 50 33 92 01 Fax : (229) 50 33 92 01 Email : <a href="mailto:barrytidjane@yahoo.fr">barrytidjane@yahoo.fr</a>
	ILBOUDO Abdoulaye	SONAGESS	01 BP 354 Ouagadougou 01 Tél. : (226) 50 31 25 05/06 Email : <a href="mailto:abdoulayeiboudo01@yahoo.fr">abdoulayeiboudo01@yahoo.fr</a>
	PALE Eric	SONAGESS	01 BP 354 Ouagadougou 01 Tél. : (226) 50 31 28 05/06 Email : <a href="mailto:zeldabf@gmail.com">zeldabf@gmail.com</a>
	ZOUNGRANA Denis	AIEPO/Commerçant	01 BP 2220 Ouagadougou 01 Tél. : (226) 50 34 31 64 50 34 15 85 Cel. : (226) 70 20 38 70 Email : <a href="mailto:ezbf@cenatrin.bf">ezbf@cenatrin.bf</a>
CÔTE D'IVOIRE	OUEDRAOGO Moussa	OCPV	Tél. : (225) 05 67 52 03 Email : <a href="mailto:ouedros@yahoo.fr">ouedros@yahoo.fr</a>
	KOUBLE BI Bah Noël	OCPV/RESIMAO	BP V 204 Abidjan Tél. : (225) 07 85 22 93 24 39 19 80 Cel. : (225) 07 43 34 88 Fax : (225) 24 39 90 06 24 39 01 42 Email : <a href="mailto:noelkouable@yahoo.fr">noelkouable@yahoo.fr</a>
	KONE Vaffi	Filière Nationale Bétail Viande	BP 829-08 Abidjan Tél. : (225) 20 37 38 42 Fax : (225) 20 37 38 80
	YAO ACKOPAIX Gérard	Ministère de la Production Animale et des Ressources Halieutiques	BP V 84 Abidjan Tél. : (225) 20 22 69 77 Fax : (225) 20 21 40 16 Email : <a href="mailto:yaoackopaixg@yahoo.fr">yaoackopaixg@yahoo.fr</a>
	OUATTARA Daouda	Fédération Nationale Filière Bétail Viande	BP 08 B Abidjan Tél. : (225) 22 44 42 42 02 03 56 14 Fax : (225) 22 44 33 17 Email : <a href="mailto:daokeliqui@yahoo.fr">daokeliqui@yahoo.fr</a>
GAMBIE	SAINE Dawda Foday	National Association of Artisanal Fisheries Operators (NAAFO)	N°6 Marina Parade Banjul Tél. : (220) 99 84 099 74 53 623 Email : <a href="mailto:dawda-saine@yahoo.com">dawda-saine@yahoo.com</a>
	FATAJO Fafanding	Department of Planning	N°5 Marina Parade Banjul Tél. : (220) 42 28 751 99 69 653 Email : <a href="mailto:fsfatajo@yahoo.com">fsfatajo@yahoo.com</a>

GUINEE	FOFANA El Hadj Boubacar	REGOSA	BP 31 36 Conakry Tél. : (224) 64 31 80 69 60 59 39 68 Email : <a href="mailto:barcarfofana2002@yahoo.fr">barcarfofana2002@yahoo.fr</a>
	KEITA Mamy	Agence pour la Commercialisation Agricole (ACA)	BP 844/775 Conakry Tél. : (224) 60 52 74 05 30 46 36 34 Email : <a href="mailto:acagui@africabone.net.gn">acagui@africabone.net.gn</a>
	DIAKITE Yacouba	Système d'Information sur les Produits Agricoles (SIPAG)	BP 5146 Conakry Tél. : (224) 60 59 18 00 Email : <a href="mailto:diakiteyacouba2005@yahoo.fr">diakiteyacouba2005@yahoo.fr</a>
GUINEE BISSAU	NOGUEIRA Sanca Armando	Ministère de l'Agriculture et du Développement rural	BP cp 71 Bissau Tél. : (245) 661 72 82 Email : <a href="mailto:arnogsanca@hotmail.com">arnogsanca@hotmail.com</a>
MALI	DIALI Aly Amadou	Direction Nationale des Productions et des Industries Animales	BP 265 Bamako Tél. : (223) 222 20 22 223 12 17 Email : <a href="mailto:alia_diall2006@yahoo.fr">alia_diall2006@yahoo.fr</a>
	KEITA Souleymane	Coordination Nationale des Opérateurs du Secteur de l'Agro-Alimentaire (CONOESAM)	BP 3299 Bamako Tél. : (223) 221 87 25 639 06 12 Fax : (223) 221 87 37 Email : <a href="mailto:smkeitapfp@yahoo.fr">smkeitapfp@yahoo.fr</a>
	TRAORE Pierre	OMA	Tél. : (223) 221 40 73 Cel. : (223) 614 78 59 Email : <a href="mailto:pirtraore@datatech.net.ml">pirtraore@datatech.net.ml</a>
	BARBIER René Alphonse	Président CNC et FEBEVIM	Tél. : (223) 611 81 54 222 17 71 Email : <a href="mailto:barbieren2001@yahoo.fr">barbieren2001@yahoo.fr</a>
NIGER	SALIFOU Sanda Ousmane	SIMA	BP 10496 Niamey Tél. : (227) 96 27 82 09 Email : <a href="mailto:osalifou@gmail.com">osalifou@gmail.com</a>
	HASSANE Sambo Amadou	Opérateur Economique (filiale Bétail Viande)	BP 305 Niamey Tél. : (227) 96 96 92 27 20 73 57 61 Email : <a href="mailto:ahassambo@yahoo.fr">ahassambo@yahoo.fr</a>
	BARHOUNI Maliki	ROESAO	BP 10892 Niamey Tél. : (227) 20 73 63 20 96 97 43 40 Fax : (227) 20 73 70 32 Email : <a href="mailto:barhounie@yahoo.fr">barhounie@yahoo.fr</a>
	LAOUALI ADDOH Sani	Coordonnateur SIMA	BP 10496 Tél. : (227) 20 74 27 18 98 88 10 70 Fax : (227) 20 74 27 18 Email : <a href="mailto:slaos1@yahoo.fr">slaos1@yahoo.fr</a> <a href="mailto:simc@intnet.ne">simc@intnet.ne</a>
	ALHOUSSOUNA Jabir	SIM Bétail/Ministère des Ressources Animales	Tél. : (227) 20 73 72 96 93 81 63 75 Fax : (227) 20 73 72 96 Email : <a href="mailto:jabiralh@yahoo.fr">jabiralh@yahoo.fr</a>
NIGERIA	AFU Gabriel	National Food Reserve Agency, FMA&WR/Abuja	Tél. : (234) 803 78 77 643 Email : <a href="mailto:goafu2004@yahoo.com">goafu2004@yahoo.com</a>
SENEGAL	NDIAYE Mouhamadou	Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA)	BP 170 RP Dakar Tél. : (221) 520 12 58 Fax : (221) Email : <a href="mailto:dionkendiaye@yahoo.fr">dionkendiaye@yahoo.fr</a>

SENEGAL	FALL Mamadou Doudou	CNCS/ANPROVBS	BP 1153 Dakar RP Tél. : (221) 776 58 35 95 Fax : (221) 338 25 44 16 Email : <a href="mailto:anprovbs@yahoo.fr">anprovbs@yahoo.fr</a>
	NIANG Moussa	SIM/CSA Secrétaire Général du RESIMAO	BP 170 RP Dakar Tél. : (221) 338 22 59 29 Fax : (221) 338 22 56 14 Email : <a href="mailto:moussniang@yahoo.fr">moussniang@yahoo.fr</a>
	GUEYE Sidy	Président du ROESAO	BP 308 Rufisque Tél. : (221) 338 36 66 61 338 36 86 54 Fax : (221) 338 36 66 64 Email : <a href="mailto:ogsidy@yahoo.fr">ogsidy@yahoo.fr</a>
TCHAD	AHMED Dougouna	Ministère de l'Agriculture	BP 441 N'Djamena Tél. : (235) 636 41 85 Email : <a href="mailto:adoug_02@yahoo.fr">adoug_02@yahoo.fr</a>
	DJOBGUET Danrhet Sama	Ministère de l'Elevage	BP 750 N'Djamena Tél. : (235) 628 25 97 Email : <a href="mailto:d_dsama@yahoo.fr">d_dsama@yahoo.fr</a>
	MOUSTAPHA Mahamat Wanon	Opérateur Economique Chambre de Commerce (CCIAMA)	BP 5172 N'Djamena Tél. : (235) 625 39 45 984 91 84 Fax : (235) 252 14 48 Email : <a href="mailto:wanontni@yahoo.fr">wanontni@yahoo.fr</a>
TOGO	LAWSON-ATUTU L. N'Bouka	Direction des Statistiques Agricoles, de l'Informatique et de la Documentation SIM TOGO/RESIMAO	BP 8377 Lomé Tél. : (228) 22 16 013 90 56 637 95 88 206 Fax : (228) 22 18 264 Email : <a href="mailto:tchamodo@yahoo.fr">tchamodo@yahoo.fr</a>
	DZAKA Kokoutsè	Observatoire de la Sécurité Alimentaire (OSAT) SIM/RESIMAO	BP 13537 Lomé Tél. : (228) 25 14 182 91 09 015 Fax : (228) 25 00 447 Email : <a href="mailto:dzakason@hotmail.com">dzakason@hotmail.com</a>
ADEPA	DEHY Lucien	Association Ouest Africaine pour le Développement de la Pêche artisanale	BP 958 RP Dakar Tél. : (221) 338 54 98 13 97 19 06 11 Fax : (221) 338 54 98 13 Email : <a href="mailto:idehy@yahoo.fr">idehy@yahoo.fr</a> <a href="mailto:contact@adepa-wadaf.org">contact@adepa-wadaf.org</a>
ANFO	AKAÏ Issa	Directeur de la Qualité	BP 98 Niamey Tél. : (227) 20 74 04 65 96 55 27 65 Email : <a href="mailto:nigeroignon@yahoo.fr">nigeroignon@yahoo.fr</a>
COFENABVI	SAWADOGO Issaka	Président	08 BP 29 Abidjan Tél. : (225) 22 44 42 42 Fax : (225) 22 44 17 35 Email : <a href="mailto:cofenabvi_uemoa@yahoo.fr">cofenabvi_uemoa@yahoo.fr</a>
	BAMBA Mamadou	Secrétaire Général	01 BP 1508 Ouagadougou 01 Tél. : (226) 78 88 36 62 Email : <a href="mailto:apuma_ci@yahoo.fr">apuma_ci@yahoo.fr</a>
INTERFACE	CAMPAL Vivien	Unité Recherche et Développement Réseau des Professionnels de l'Agro- alimentaire	BP 7456 Médina Dakar Tél. : (221) 338 35 07 08 Fax : (221) 338 35 07 27 Email : <a href="mailto:se@interface-network.org">se@interface-network.org</a>
RECAO	CHABI Mamadou	Président Chambre Nationale d'Agriculture	04 BP 759 Cotonou Tél. : (229) 21 33 72 88 Fax : (229) 21 33 73 11 Email : <a href="mailto:cab@intnet.bj">cab@intnet.bj</a>
REFESA	NDIAYE Laobé Sock	Secrétaire Exécutive Régionale	BP 16094 Dakar-Fann Tél. : (221) 776 46 89 55 Email : <a href="mailto:atandiaye@yahoo.fr">atandiaye@yahoo.fr</a>
RESIMAO	DIARRA Salifou	Coordonnateur	BP E 5589 Bamako Tél. : (223) 676 83 47 Email : <a href="mailto:salif@datatech.net.ml">salif@datatech.net.ml</a>

ROPPA	MAGHA Mohamadou	Coordonnateur Cellule d'Appui Technique	09 BP 884 Ouagadougou 09 Tél. : (226) 50 36 08 25 Fax : (226) 50 36 26 13 Email : <a href="mailto:mmagha@roppa.ao.org">mmagha@roppa.ao.org</a>
CEDEAO	SALIFOU Osseini	Commissaire Agriculture, Environnement et Ressources en Eau	PMB 401 Abuja Tél. : (234) 803 960 61 41 Email : <a href="mailto:osboube@yahoo.fr">osboube@yahoo.fr</a>
	AFOLABI Monisoye	Directeur	Tél. : (234) 931 42 103 Fax : (234) 931 45 107 Email : <a href="mailto:afolabi@ecowas.int">afolabi@ecowas.int</a>
	EKLU Daniel	Directeur Agriculture et Développement rural	Tél. : (234) 931 47 636 Email : <a href="mailto:daneclu@yahoo.fr">daneclu@yahoo.fr</a>
	TRAORE Salifou	Chargé de Programme principal Agriculture	PMB 401 Abuja Tél. : (234) 803 788 23 34 Fax : (234) 931 47 646 Email : <a href="mailto:estesaar@yahoo.fr">estesaar@yahoo.fr</a>
	MBODJ Yamar	Conseiller Agriculture	Tél. : (234) 803 677 67 07 Email : <a href="mailto:yimbodj@ecowas.int">yimbodj@ecowas.int</a> <a href="mailto:mbodjyamar@yahoo.fr">mbodjyamar@yahoo.fr</a>
	LIMANE Barrage	Chargé de Programme principal Coordination de Base de Données Sectorielles	PMB 401 Abuja Tél. : (234) 802 208 52 60 Email : <a href="mailto:blimane@ecowas.int">blimane@ecowas.int</a>
	AMADOU Aboubacar	Assistant du Commissaire Agriculture	Tél. : (234) 807 575 14 07 Email : <a href="mailto:aboube25@yahoo.fr">aboube25@yahoo.fr</a>
	SOFO Ibrahim	Informaticien	PMB 401 Abuja Tél. : (234) 805 321 95 65 Email : <a href="mailto:sibrahim@ecowas.int">sibrahim@ecowas.int</a>
	ISIJOLA Florence Efua	Secrétaire	Tél. : (234) 802 367 41 47 Email : <a href="mailto:efuahutchful118@hotmail.com">efuahutchful118@hotmail.com</a>
	AJAO Gafar	MIS Specialist/Consultant ECOWAS Delegate	PMB 60 Yakubu Gowon Crescent Asokoro Abuja Tél. : (234) 803 626 50 88 Email : <a href="mailto:gafara@gmail.com">gafara@gmail.com</a> <a href="mailto:waf_project@yahoo.co.uk">waf_project@yahoo.co.uk</a>
AYENI Adedayo Adewale	Consultant, AGRIS ECOWAS Delegate	PMB 60 Yakubu Gowon Crescent Asokoro Abuja Tél. : (234) 803 595 81 47 Email : <a href="mailto:ayeniday@yahoo.com">ayeniday@yahoo.com</a>	
FEWS NET/USAID	IBRAHIM M. Laouali	Regional Market and Trade Advisor	BP 12231 Niamey Tél. : (227) 20 73 41 20 96 97 70 11 Email : <a href="mailto:librahim@fews.net">librahim@fews.net</a>
FAO	BAMBA Madhy	Fonctionnaire Principal, Assistance aux Politiques	BP 1628 Accra Tél. : (233) 244 31 91 57 Email : <a href="mailto:madhy.bamba@fao.org">madhy.bamba@fao.org</a>
	TEFFT James	Economiste	Rome/Italie Email : <a href="mailto:James.Tefft@FAO.org">James.Tefft@FAO.org</a>
OMM/IBIMET	DIVECCHIA Andrea	Coordinateur SVS	Florence/Italie Email : <a href="mailto:godivecchie@ibimet.cn2.it">godivecchie@ibimet.cn2.it</a>
PAM	BAUER Jean-Martin	Spécialiste des Marchés Bureau Régional	BP 6288 Dakar Tél. : (221) 338 49 65 00 Email : <a href="mailto:jean-martin.bauer@wfp.org">jean-martin.bauer@wfp.org</a>
UEMOA	AYASSOR Tchambakou	Expert chargé de l'Agriculture	01 BP 786 Ouagadougou Tél. : (226) 50 32 88 06 Cel. : (226) 70 17 48 16 Email : <a href="mailto:tchambakouayassor@yahoo.fr">tchambakouayassor@yahoo.fr</a>
BCEAO	POSSET Igor	Fondé de Pouvoirs Direction Nationale pour le Bénin	01 BP 325 Cotonou Tél. : (229) 21 31 24 66 Email : <a href="mailto:iposset@cotonou.bceao.int">iposset@cotonou.bceao.int</a>

PROMISAM	TRAORE Abdramane	Assistant de recherche	Tél. : (223) 222 34 19 Fax : (223) 222 83 34 Email : <a href="mailto:traore_abdramane@yahoo.fr">traore_abdramane@yahoo.fr</a>
CILSS Centre Régional AGRHYMET (CRA)	MORANT Philippe	Conseiller Technique	BP 11011 Niamey Tél. : (227) 20 31 53 16 Cel. : (227) 94 94 04 47 Fax : (227) 20 31 54 35 Email : <a href="mailto:p.morant@agrhymet.ne">p.morant@agrhymet.ne</a>
	DIASSO Jean-Ludovic	Traducteur-interprète	BP 11011 Niamey Tél. : (227) 20 31 53 16 Fax : (227) 20 31 54 35 Email : <a href="mailto:jodiasso@yahoo.fr">jodiasso@yahoo.fr</a>
	ZOUNGRANA Bernardin	Expert analyste	BP 11011 Niamey Tél. : (227) 20 31 53 16 Cel. : (227) 96 08 81 07 Fax : (227) 20 31 54 35 Email : <a href="mailto:B.zoungrana@agrhymet.ne">B.zoungrana@agrhymet.ne</a>
	SIDIBE Brahima	Chef du Département Information et Recherche	BP 11011 Niamey Tél. : (227) 20 31 53 16 20 31 53 08 Fax : (227) 20 31 54 35 Email : <a href="mailto:b.sidibe@agrhymet.ne">b.sidibe@agrhymet.ne</a>
CILSS Institut du Sahel (INSAH)	DIAKITE Lamissa	Expert en analyse des Marchés	BP 1530 Bamako Tél. : (223) 222 30 43 222 80 86 Cel. : (223) 648 52 79 562 32 09 Fax : (223) 222 78 31 Email : <a href="mailto:lamissa.diakite@insah.org">lamissa.diakite@insah.org</a> <a href="mailto:diamissa@yahoo.fr">diamissa@yahoo.fr</a>
CILSS Secrétariat Exécutif	CISSE Moussa	Coordonnateur PRA/Accès aux Marchés	03 BP 7049 Ouagadougou 03 Tél. : (226) 50 37 41 25/26 Fax : (226) 50 37 41 32 Email : <a href="mailto:moussa.cisse@cilss.bf">moussa.cisse@cilss.bf</a>
	COULIBALY Dramane	Coordonnateur PRA-SA-LCD- POP DEV.	03 BP 7049 Ouagadougou 03 Tél. : (226) 50 37 41 25/26 Fax : (226) 50 37 41 32 Email : <a href="mailto:dramane.coulibay@cilss.bf">dramane.coulibay@cilss.bf</a>
	KINDO Harouna	Chef UAM/CID	03 BP 7049 Ouagadougou 03 Tél. : (226) 50 37 41 25/26 Fax : (226) 50 37 41 32 Email : <a href="mailto:kindo.harouna@cilss.bf">kindo.harouna@cilss.bf</a>
	KONATE Amadou	Expert en Sécurité Alimentaire	03 BP 7049 Ouagadougou 03 Tél. : (226) 50 37 41 25/26 Fax : (226) 50 37 41 32 Email : <a href="mailto:konate.amadou@cilss.bf">konate.amadou@cilss.bf</a>
	OUEDRAOGO Rasmané	Expert en Commerce régional	03 BP 7049 Ouagadougou 03 Tél. : (226) 50 37 41 25/26 Fax : (226) 50 37 41 32 Email : <a href="mailto:rasmene.ouedraogo@cilss.bf">rasmene.ouedraogo@cilss.bf</a>
	SORGHO Nobila	Traducteur-interprète	03 BP 7049 Ouagadougou 03 Tél. : (226) 50 37 41 25/26 Fax : (226) 50 37 41 32 Email : <a href="mailto:nobila.sorgho@cilss.bf">nobila.sorgho@cilss.bf</a> <a href="mailto:sorghonobila@yahoo.fr">sorghonobila@yahoo.fr</a>
	SALLA Sheik Tijan	Traducteur	03 BP 7049 Ouagadougou 03 Tél. : (226) 50 37 41 25/26 Fax : (226) 50 37 41 32 Email : <a href="mailto:tijan.salla@cilss.bf">tijan.salla@cilss.bf</a>

CILSS SE	COMPAORE Pascaline Aïssata	Secrétaire de direction	03 BP 7049 Ouagadougou 03 Tél. : (226) 50 37 41 25/26 Fax : (226) 50 37 41 32 Email : <a href="mailto:pascaline.compaore@cilss.bf">pascaline.compaore@cilss.bf</a> <a href="mailto:pascaline_compaore@yahoo.fr">pascaline_compaore@yahoo.fr</a>
Observateur	ALAPINI Calixte	Consultant	Tél. : (233) 244 59 77 54 Email : <a href="mailto:calapini@hotmail.com">calapini@hotmail.com</a>